

L'Université de Bourgogne est reconnue depuis plus de quarante ans comme le pôle de référence dans le domaine de la formation en droit fiscal. Sa réputation s'est bâtie autour de sa formation phare : le Master Fiscalité (ex DESS de droit fiscal), le plus ancien troisième cycle de droit fiscal français.

Le Master Fiscalité est une formation intensive et ouverte sur le monde professionnel. Il est réalisé en collaboration avec les milieux professionnels régionaux et nationaux avec lesquels l'Université de Bourgogne a tissé des liens étroits depuis de nombreuses années par l'intermédiaire du Centre de recherches fiscales. Cette formation à vocation professionnelle permet à ses diplômés d'être intégrés quasiment automatiquement dans les plus grands cabinets nationaux dans le domaine de la fiscalité. Le M2 est également proposé comme parcours au sein de la mention « Droit des affaires ».



Objectifs

- Acquérir les fondamentaux de la fiscalité des entreprises et des personnes
- Approfondir certains domaines particuliers : fiscalité internationale, fiscalité communautaire, fiscalité patrimoniale, contrôle et contentieux, TVA...
- Appréhender le raisonnement et la méthodologie pour résoudre des questions fiscales simples ou complexes
- Établir le lien entre la fiscalité et les autres domaines de la vie des affaires : comptabilité, opérations financières, restructurations

Débouchés

Le Master Fiscalité forme des fiscalistes de haut niveau destinés à s'intégrer dans les secteurs suivants :

- Cabinets d'avocats nationaux ou internationaux
- Équipes fiscales des grands cabinets d'avocats d'affaires
- Directions fiscales de grandes entreprises ou de banques
- Cabinets d'expertise-comptable
- Conseils en gestion de patrimoine, études notariales

Conditions d'admission

■ Master 1

L'admission se fait sur examen des dossiers, puis pour les dossiers retenus, sur entretien. Le parcours est ouvert aux étudiants issus de Licence Gestion parcours CCA, licence éco-gestion parcours CCA, licence CCA ou titulaires du DCG ou d'un diplôme équivalent. (sur l'ouverture du parcours Fiscalité en M1, consulter le site de l'IAE DIJON).

■ Master 2

L'admission se fait sur examen des dossiers, puis pour les dossiers retenus, sur entretien. Le M2 Fiscalité (qui est également un parcours au sein de la Mention Droit des affaires de l'Université de Bourgogne) est un cycle de spécialisation et non d'initiation. Il faut donc justifier au départ d'un bon niveau en fiscalité des entreprises. C'est un cycle qui convient plus particulièrement aux étudiants issus d'un M1 droit des affaires, droit privé, droit notarial ou autre M1 de droit privé comportant un cours annuel de droit fiscal avec travaux dirigés. Il s'adresse aussi aux étudiants issus d'un M1 CCA.

L'accès est également possible au titre de la formation continue. Plus d'informations auprès du Service Commun de Formations Continue et par Alternance (SEFCA) : <http://sefca.u-bourgogne.fr>

Contacts

■ Direction de la formation
Martial CHADEFaux
Professeur à l'Université de Bourgogne
martial.chadefaux@u-bourgogne.fr

■ Secrétariat
Pascale BLATTER
03 80 39 53 54
pascale.blatter@u-bourgogne.fr

Programme

Semestre 1

- Gestion comptable et fiscale
- Gestion juridique
- Gestion financière
- Gestion stratégique
- Langues et communication

Semestre 2

- Droit et fiscalité
- Environnement international
- Gestion comptable
- Contrôle de gestion
- Langues et langages

Semestre 3

- Fiscalité du résultat
- Fiscalité des sociétés
- Fiscalité indirecte – TVA interne et communautaire
- Environnement fiscal international et communautaire – anglais
- Comptabilité
- Pratiques sociétaires

Semestre 4

- Contrôle fiscal et contentieux
- Fiscalité personnelle et du patrimoine
- Fiscalité des structures et des groupes
- Environnement fiscal international et communautaire – anglais
- Fiscalité appliquée – stage
- Grand oral

Professionnalisation

En M1, les enseignements visent à asseoir un socle de connaissances et sont largement mutualisés avec le M1 CCA de l'IAE DIJON. En M2, les enseignements sont dispensés par des universitaires et des professionnels français et étrangers qui font autorité dans leur domaine.

Le M2 Fiscalité inclut un stage pratique organisé en collaboration avec la Ville de Dijon et la Direction régionale des Finances Publiques au cours duquel les étudiants viennent en aide chaque année à près de 4 000 contribuables pour remplir leurs déclarations de revenus et répondent à plusieurs milliers d'appels téléphoniques.



Anne-Carole

“ Ce master donne une part importante à la fiscalité européenne et internationale avec l'intervention de nombreux universitaires ou professionnels français et européens reconnus. C'est un réel atout pour orienter sa carrière vers la fiscalité internationale. Aujourd'hui, je suis manager et spécialiste prix de transfert pour le cabinet Arsene Taxand. ”



Nicolas

“ Je souhaitais devenir notaire et j'ai pensé qu'une spécialisation en droit fiscal serait un élément différenciant par rapport à d'autres candidats. Le master Fiscalité est une formation très complète, dispensée à la fois par des universitaires et des professionnels dont les activités, toutes centrées autour de la fiscalité, sont très diversifiées. Je suis maintenant notaire associé. ”